ANNEXES

Domaine LETTRES MODERNES	

DOSSIER

–Texte à expliquer Charles Perrault, *Histoires ou contes du temps passé – avec des moralités* (1697), « La Belle au bois dormant ».

–Document associé : Gustave Doré, illustration de « La Belle au bois dormant » (1897), *Les Contes de Perrault.*

SUJET

Vous proposerez une explication du premier texte figurant dans le dossier.

Puis, en prenant appui sur le document associé, vous proposerez une exploitation de l'ensemble du corpus, en classe de **cinquième**, dans le cadre d'une séance dont vous définirez les enjeux.

TEXTE À EXPLIQUER

Charles Perrault, *Histoires ou contes du temps passé – avec des moralités* (1696), « La Belle au bois dormant ».

Les fées conviées le jour de son baptême ont prédit que l'héroïne, s'étant percé le doigt d'un fuseau, plongerait dans un profond sommeil. Cent ans après l'enchantement, le fils d'un roi, passant un jour près du château de la princesse endormie, apprend d'un paysan l'existence de celle-ci et la prédiction selon laquelle elle sera réveillée par un prince, à qui elle est destinée.

[…] Le jeune Prince, à ce discours, se sentit tout de feu ; il crut sans balancer qu'il mettrait fin à une si belle aventure ; et poussé par l'amour et par la gloire, il résolut de voir sur-le-champ ce qui en était. À peine s'avança-t-il vers le bois, que tous ces grands arbres, ces ronces et ces épines s'écartèrent d'elles-mêmes pour le laisser passer : il marche vers le Château qu'il voyait au bout d'une grande avenue où il entra, et ce qui le surprit un peu, il vit que personne de ses gens ne l'avait pu suivre, parce que les arbres s'étaient rapprochés dès qu'il avait été passé. Il ne laissa pas de continuer son chemin : un Prince jeune et amoureux est toujours vaillant. Il entra dans une grande avant-cour où tout ce qu'il vit d'abord était capable de le glacer de crainte : c'était un silence affreux, l'image de la mort s'y présentait partout, et ce n'était que des corps étendus d'hommes et d'animaux, qui paraissaient morts. Il reconnut pourtant bien au nez bourgeonné[1] et à la face vermeille des Suisses[2], qu'ils n'étaient qu'endormis, et leurs tasses où il y avait encore quelques gouttes de vin, montraient assez qu'ils s'étaient endormis en buvant. Il passe une grande cour pavée de marbre, il monte l'escalier, il entre dans la salle des Gardes qui étaient rangés en haie, la carabine[3] sur l'épaule, et ronflants[4] de leur mieux. Il traverse plusieurs chambres, pleines de Gentilshommes et de Dames, dormants tous, les uns debout, les autres assis ; il entre dans une chambre toute dorée, et il vit sur un lit, dont les rideaux étaient ouverts de tous côtés, le plus beau spectacle qu'il eût jamais vu : une Princesse qui paraissait avoir quinze ou seize ans, et dont l'éclat resplendissant avait quelque chose de lumineux et de divin. […]

[1] Bourgeonner : « avoir des boutons au visage » (*Dictionnaire* de l'Académie, 1694).

[2] Suisses : les gardes du château.

[3] Carabine : « petite arquebuse à rouet que portaient les carabins » (*Dictionnaire universel* d'Antoine Furetière).

[4] L'Académie s'était prononcée pour l'invariabilité du participe présent dès 1768, mais la règle restait flottante.

DOCUMENT ASSOCIÉ

Gustave Doré, illustration de « La Belle au bois dormant », *Les Contes de Perrault*, (1897).

